

Peinture / atelier

Option : Peinture

Cycle : Master

Finalité : Spécialisé

Bloc : 1

Quadrimestre : 1 et 2

Volume horaire : 600 h (20 h / semaine)

Crédit : 36

Pondération : 20

Obligatoire : oui

Langue d'enseignement : français

Lieu : Beaux-arts de Liège - École supérieure des arts (BAL-ÉSA), rue des Anglais 21, Liège 4000

Enseignant : André Delallau, a.delalleau@intra-esavl.be
Hanna Kalaora, h.kalaora@intra-esavl.be

COMPÉTENCES VISÉES

▼ L'atelier de Peinture se présente comme un espace ouvert, un laboratoire offrant l'opportunité de recherches les plus personnelles et expérimentales dans un contexte d'échanges critiques permanents. Les compétences visées sont hautement spécialisées.

L'étudiant devra :

- structurer une méthodologie de travail menant à la réalisation d'un ensemble de recherches picturales expérimentales cohérentes ;
- acquérir les techniques et méthodologies nécessaires au développement de ces recherches ;
- poursuivre et approfondir les notions de mise en espace, de relation adéquate de l'œuvre au contexte global de monstration : choix du lieu, accrochage, installation/dispositif ;
- démontrer sa capacité à articuler les pratiques et réalisations pluri et transdisciplinaires dans un ensemble cohérent ;
- développer une analyse critique et constructive de son travail, faire preuve de questionnement et d'ouverture ;
- engager une réflexion et une démarche prospective inscrivant les recherches personnelles en dehors du champ académique.

En rapport avec le référentiel de compétences, les étudiants seront amenés à :

- conduire une recherche originale sur la base de l'expérimentation et réaliser des œuvres artistiques singulières situées dans un contexte élargi théorique, historique, sociopolitique, etc. ;
- acquérir des connaissances hautement spécialisées et des compétences en peinture faisant suite à celles qui relèvent du niveau de Bachelier. Ces connaissances et ces compétences permettront de développer ou de mettre en œuvre des propositions artistiques de manière originale, dans le cadre d'une recherche ou d'une création ;
- mettre en œuvre, articuler et valoriser, de manière singulière, ces connaissances et ces compétences en vue de construire des propositions artistiques dans des contextes expérimentaux et pluridisciplinaires ;
- mobiliser ces connaissances et ces compétences, dans un monde complexe et changeant, en vue d'inventer des propositions artistiques et de forger des outils critiques ;
- présenter leurs productions, communiquer à leurs propos et prendre en compte les conditions de réception, de transmission et de communication des œuvres selon des modalités adaptées au contexte ;

- développer et intégrer un fort degré d'autonomie qui leur permettra de poursuivre leur pratique et leur formation, d'acquérir de nouveaux savoirs et de développer de nouvelles compétences pour pouvoir évoluer dans des contextes diversifiés.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Au terme de cette unité d'enseignement de l'atelier de Peinture, l'étudiant sera capable de :

- réaliser un ensemble de recherches picturales expérimentales et transdisciplinaires faisant preuve de questionnements et d'ouverture ;
- maîtriser les techniques et la méthodologie nécessaires au développement de ces recherches ;
- approfondir les notions de mise en espace, de relation adéquate de l'oeuvre au contexte global de monstration : choix du lieu, accrochage, installation/dispositif ;
- articuler les pratiques et réalisations pluri et transdisciplinaires dans un ensemble cohérent ;
- confronter son travail à l'analyse critique ainsi qu'aux pratiques contemporaines et transversales.

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE ET MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT

- Accompagnement personnalisé de l'étudiant s'appuyant sur son travail expérimental et sur un dossier de projet évolutif.
- Relecture et analyse prospective de ces recherches à travers un discours critique et constructif (évaluation formative continue, rencontres-bilan régulières).
- Mise en commun et partage critique des expériences et procédés de recherches pratiques et cognitives.
- Exercices de présentation et d'accrochage sous forme d'expositions, installations.
- Visites d'expositions, voyages, échanges, etc.
- Rencontres avec des artistes et personnalités du milieu artistique : galeries, curateurs, critiques, mais aussi : techniciens, scientifiques ou théoriciens susceptibles d'enrichir la démarche spécifique de l'étudiant.

- Ouvertures aux pratiques transdisciplinaires selon l'orientation et la spécificité des recherches personnelles.

MODALITÉS ET CRITÈRE D'ÉVALUATION / PONDÉRATION

Modalités d'évaluation

- Évaluation formative continue.
- Évaluation-bilan (une par semestre).
- Évaluation de fin d'année : jury interne (conformément à l'Article 79 du RDÉ, pas d'accès au jury en cas d'irrégularité à l'unité d'enseignement, présence inférieure à 50%).

Critères d'évaluation

- implication personnelle, engagement, régularité ;
- esprit de recherche ;
- esprit critique (autocritique et prise en considération des critiques extérieures) ;
- qualité et pertinence des travaux réalisés, choix et application sensible des techniques (rapport fond-forme-technique, facture, singularité et créativité) ;
- présentation et mise en espace ;
- cohérence : adéquation des différents paramètres contribuant à l'ensemble de l'œuvre ;
- inscription culturelle : apport de liens culturels actuels (artistiques ou extra-artistiques) en rapport avec ses recherches et motivations personnelles ;
- inscription sociétale : conscience et affirmation du rôle que peut tenir une démarche artistique singulière en connexion avec la réalité sociopolitique globale.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

CO-REQUIS

Aucun.